

« Une page d'espérance s'ouvre pour le Bénin »

Par Urbain Karim Elisio da Silva

Porto-Novo, le 15 novembre 2025

Mes chers compatriotes,

Après avoir observé avec attention et médité avec recueillement sur les événements historiques du vendredi 14 novembre 2025 à l'Assemblée nationale, je ressens le devoir moral et patriotique de partager avec vous quelques réflexions que m'inspirent la révision constitutionnelle qui vient d'être adoptée par nos représentants du peuple.

À mon âge, ayant traversé les différentes époques de notre cher Bénin – des indépendances aux soubresauts politiques, de la Conférence nationale de 1990 à aujourd'hui – j'ai acquis la conviction profonde qu'un peuple qui veut progresser doit savoir conjuguer la fidélité à ses valeurs fondamentales avec l'audace nécessaire pour adapter ses institutions aux réalités changeantes de son temps.

Un moment de maturité démocratique

Ce que nous avons vécu vendredi dernier au Palais des gouverneurs de Porto-Novo n'est pas un simple acte législatif de plus. C'est l'expression d'une maturité politique remarquable et remarquée. J'ai été particulièrement touché de voir 90 députés, issus d'horizons politiques divers, se rassembler autour d'une vision commune pour l'avenir de notre nation.

Permettez-moi d'adresser mes remerciements les plus sincères à tous ces parlementaires – ceux de la mouvance présidentielle comme ceux de l'opposition – qui ont su placer l'intérêt supérieur de la Nation au-dessus des clivages partisans. Ce geste témoigne d'une grandeur d'âme et d'une conscience politique qui honorent notre démocratie.

Je salue particulièrement le courage des députés de l'opposition qui, malgré les pressions et les critiques qu'ils pourraient subir, ont choisi de voter selon leur conscience et leur appréciation du bien commun. Cet acte de responsabilité mérite notre reconnaissance collective.

Le Sénat : une institution de régulation et de sagesse

Parmi les innovations majeures de cette révision, la création du Sénat retient particulièrement mon attention. Ayant consacré une grande partie de mon existence au dialogue, à la médiation, au rapprochement des cœurs et des esprits, je ne peux que me réjouir de voir notre pays se doter d'une institution spécifiquement conçue pour réguler la vie politique et préserver l'unité nationale.

Le Sénat, tel qu'il est conçu dans notre nouvelle Constitution, ne sera pas simplement une deuxième chambre législative. Il sera un lieu de tempérance, de réflexion apaisée et de

recherche du consensus. Dans un monde politique souvent marqué par la précipitation, les polémiques stériles et les confrontations partisans, cette institution offrira un espace où la sagesse, l'expérience et la vision à long terme pourront s'exprimer.

Notre société béninoise, riche de sa diversité ethnique, culturelle et religieuse, a toujours privilégié le dialogue et la palabre comme modes de résolution des conflits. Le Sénat s'inscrit dans cette tradition ancestrale. Il sera, j'en suis convaincu, un cadre où les différentes sensibilités de notre Nation pourront se rencontrer, s'écouter et bâtir ensemble des solutions durables.

Un gardien de l'unité nationale

La mission confiée au Sénat, celle de veiller à la sauvegarde et au renforcement de l'unité nationale, du développement, de la sécurité publique, de la démocratie et de la paix, correspond exactement aux besoins de notre époque. Dans un contexte régional marqué par l'instabilité, où certains de nos voisins connaissent des turbulences politiques et sécuritaires, le Bénin a besoin d'institutions fortes capables de préserver notre cohésion sociale et notre stabilité politique.

Le Sénat jouera ce rôle d'amortisseur des tensions, de médiateur entre les forces politiques et de gardien vigilant de nos valeurs démocratiques. Il sera une assurance contre les dérives autoritaires comme contre les aventures populistes. Il incarnera la continuité de l'État au-delà des alternances politiques.

Un pont entre les générations

En tant que Patriarche ayant eu le privilège d'accompagner plusieurs générations de Béninois, je vois dans le Sénat une opportunité précieuse de dialogue intergénérationnel. Cette institution pourra accueillir des personnalités d'expérience, porteuses de la mémoire collective, de la sagesse des anciens et pourquoi pas moi un centenaire, tout en s'enrichissant des énergies et des visions nouvelles portées par les jeunes générations.

Ce dialogue intergénérationnel est vital pour notre pays. Nos jeunes ont besoin de comprendre d'où nous venons pour mieux construire l'avenir. Nous les aînés, avons besoin d'écouter les aspirations de la jeunesse pour que nos conseils restent pertinents. Le Sénat sera ce lieu de rencontre et d'enrichissement mutuel.

Le septennat : la durée nécessaire à l'œuvre de transformation

La prolongation du mandat présidentiel, législatif et communal à sept ans est une autre innovation majeure qui mérite notre adhésion réfléchie.

Ayant observé de près l'action du Président Patrice Talon depuis 2016, je peux témoigner de l'ampleur des transformations en cours dans notre pays. Les grands chantiers d'infrastructure – routes, ponts, électrification, eau potable – ne se réalisent pas en un jour. Les réformes structurelles de l'administration, de la justice, de l'éducation, de la santé nécessitent du temps pour produire leurs effets.

Le quinquennat, avec sa première année consacrée à la prise de fonction et sa dernière année accaparée par les préoccupations électorales, ne laisse effectivement que trois années pleines pour gouverner. Cette réalité, tous nos présidents depuis 1990 l'ont vécue. Le septennat, en offrant une durée plus longue, permettra à nos dirigeants de s'inscrire dans le temps long de la construction nationale, de mener à terme leurs projets et de récolter les fruits de leurs efforts.

Dans un continent africain où l'instabilité politique reste l'un des principaux obstacles au développement, la stabilité institutionnelle que garantit un mandat de sept ans comme je l'avais proposé il y a quelques années, constitue un avantage comparatif précieux. Les investisseurs nationaux comme internationaux ont besoin de prévisibilité et de continuité dans les politiques publiques. Le septennat leur offre cette assurance.

Nos partenaires techniques et financiers pourront également s'engager sur des programmes de coopération plus ambitieux et de plus longue durée, sachant que la vision politique qui les sous-tend aura le temps de se déployer pleinement.

Une limitation maintenue pour préserver l'alternance

Je tiens à souligner avec force que cette prolongation du mandat s'accompagne du maintien strict de la limitation à deux mandats. Cette disposition fondamentale, qui a fait la fierté de notre démocratie depuis 1990, reste intacte. **“Nul ne pourra, de sa vie, exercer plus de deux mandats présidentiels”.**

L'alternance démocratique, conquête précieuse de la Conférence nationale au cours de laquelle j'avais proposé la limitation d'âge à 70 ans pour les candidats à l'élection présidentielle, demeure garantie.

Le septennat renouvelable une fois, offre donc quatorze années au maximum pour un président, contre dix années actuellement. Cette différence de quatre années supplémentaires me paraît être un équilibre judicieux entre la nécessité de donner du temps aux réformes et l'impératif démocratique de l'alternance.

Ce qui me réjouit particulièrement dans cette révision constitutionnelle, c'est qu'elle n'a pas été conçue pour un homme ou pour une circonstance particulière, mais pour l'avenir de notre Nation. Les institutions que nous créons aujourd'hui survivront à ceux qui les ont imaginées. Elles structureront la vie politique béninoise pour les décennies à venir.

Nos enfants et petits-enfants bénéficieront d'un cadre institutionnel plus robuste, mieux adapté aux défis contemporains, offrant davantage de garanties pour la stabilité, la cohésion nationale et le développement durable.

Un hommage à la sagesse collective

En cette circonstance historique, je voudrais rendre un hommage particulier à plusieurs acteurs :

- **Au Président de l'Assemblée nationale, Louis Gbèhounou Vlavonou**, pour avoir conduit ce processus législatif avec la dignité, l'impartialité et le sens des responsabilités qui caractérisent sa fonction. Son leadership a été déterminant pour que cette séance historique se déroule dans la sérénité et le respect du débat démocratique.
- **Aux présidents des groupes parlementaires Assan Seybou et Aké Natondé**, initiateurs de cette proposition de révision, pour leur courage politique et leur vision. Ils ont su identifier les insuffisances de notre architecture institutionnelle et proposer des solutions audacieuses mais mesurées.
- **Au président de la Commission des lois, les Rapporteurs et les autres membres**, pour la qualité de leur travail d'analyse et de synthèse, qui a permis d'éclairer les débats et de produire un texte juridiquement solide.
- **À l'ensemble des 90 députés qui ont voté favorablement**, en particulier ceux qui ont franchi les lignes partisans pour voter selon leur conscience. Votre geste restera dans l'histoire comme un exemple de patriotisme et de sens de l'État.
- **Aux 19 députés qui ont voté contre**, car leur opposition exprimée dans le respect des règles démocratiques témoigne de la vitalité de notre démocratie. Le pluralisme des opinions est une richesse, et leur voix contribue à l'équilibre démocratique.

Un appel à l'unité et à la confiance

Mes chers compatriotes,

Comme toute réforme d'envergure, cette révision constitutionnelle suscite des débats, des interrogations, parfois des inquiétudes. C'est normal et même sain dans une démocratie vivante. Je voudrais cependant appeler chacun d'entre vous – quelle que soit votre sensibilité politique, votre appartenance confessionnelle ou votre origine régionale – à accueillir cette réforme avec confiance et espérance.

Les institutions ne valent que ce que valent les Hommes qui les animent. Le Sénat ne sera sage et utile que si nous y plaçons des personnalités de valeur, animées par le seul souci de l'intérêt général. Le septennat ne portera ses fruits que si nos dirigeants l'utilisent effectivement pour servir le peuple et non pour servir des intérêts particuliers.

À nous tous, citoyens béninois, revient la responsabilité de veiller, par notre vigilance civique, notre engagement citoyen et notre participation démocratique, à ce que ces nouvelles institutions remplissent effectivement les missions pour lesquelles elles ont été créées.

Gratitude et soutien au Président Patrice Talon

Je ne saurais terminer cette réflexion sans exprimer ma reconnaissance au Président Patrice Talon pour le leadership éclairé dont il fait preuve depuis bientôt une décennie à la tête de notre Nation.

Sous sa conduite, le Bénin a renoué avec les grands chantiers structurants. Nos routes se modernisent, nos infrastructures portuaires s'étendent, notre système éducatif se réforme,

notre administration se digitalise, notre justice se renforce. Partout sur le territoire national, les signes tangibles du développement sont visibles. Des montagnes ont été percées pour créer des routes dans l'Atacora. **Sacré Talon ! l'OSAGYEFO national, le Rédempteur du Bénin.**

Au-delà des réalisations matérielles, c'est une vision du Bénin qui se dessine : un pays moderne, organisé, respectueux du droit, attractif pour les investissements, et fier de sa place dans le concert des nations. Cette vision mérite d'être soutenue, accompagnée et consolidée.

La révision constitutionnelle adoptée vendredi dernier s'inscrit dans cette logique de modernisation de notre État. Elle dote le Président Talon, et ses successeurs, des outils institutionnels nécessaires pour mener à bien la transformation de notre pays.

Mon soutien indéfectible au Président Talon et à son action ne relève pas d'un suivisme aveugle ou d'une allégeance partisane. Il procède d'une évaluation objective de son bilan, d'une appréciation de son intégrité personnelle et de mon adhésion à sa vision pour le Bénin.

Ceux qui me connaissent savent que je n'ai jamais hésité, dans ma longue existence, à dire la vérité aux puissants comme aux humbles. Si je soutiens le Président Talon, c'est parce que je crois sincèrement qu'il travaille pour le bien de notre peuple.

Construire ensemble le Bénin de demain

Mes chers compatriotes, frères et sœurs,

Le Bénin que nous voulons léguer à nos enfants ne se construira pas par la division, la rancœur ou la méfiance. Il se bâtira par l'unité, le dialogue, la confiance mutuelle et le travail acharné.

La révision constitutionnelle adoptée le 14 novembre 2025 nous offre un cadre institutionnel renouvelé. À nous d'en faire bon usage. À nous de remplir ces institutions de notre sagesse collective, de nos valeurs ancestrales de palabre et de consensus, de notre foi en l'avenir.

Que Dieu, dans sa miséricorde infinie, bénisse notre pays. Qu'Il inspire nos dirigeants et éclaire leur chemin. Qu'Il accorde à notre peuple la paix, la prospérité et l'unité.

Je forme le vœu ardent que dans dix ans, dans vingt ans, nos descendants regardent cette période comme un moment charnière où le Bénin a su faire les choix courageux qui ont permis son envol définitif vers le développement et le progrès.

Ensemble, construisons ce Bénin de nos rêves : uni, prospère, démocratique et fier de son identité.

Que la bénédiction divine nous accompagne tous.

Urbain Karim Elisio da Silva